



PROCES VERBAL – SEANCE CONSEIL SYNDICAL –

06 Mai 2022 à 14 Heures – MAISON DE LA TRUFFE A CUZANCE

Membres en exercice : 17 - Présents : 12 - Votants : 14

Présents : Mmes M. Jean DELVERT, Jean Vincent FEIX, Jacques BOULONNE, Guy FLOIRAC, Jean Luc LABORIE, Arnaud RICOU, Michel LEVET, Annie CAVIER, Olivier VITRAC, Guy MISPOULET, Guy GIMEL, Alain LALBIAT

Représentés : M. Didier DELBREIL par Jean Luc LABORIE, Christian DAURAT par Guy FLOIRAC

Excusés : Mmes M. Gabrielle COLLIGNON, Gaeligue JOS, Philippe CASTANET

Secrétaire de séance : Guy MISPOULET

Date de la convocation : 29 Avril 2022

M. J-Luc LABORIE, Président, remercie les membres présents. Il expose ensuite les points inscrits à l'ordre du jour :

- ✓ Désignation Secrétaire de séance
- ✓ Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 12 Avril 2022
- ✓ Schéma directeur :
Choix du Bureau d'Etudes
- ✓ Délégation de Service Public :
Approbation et lancement du dossier de consultation
- ✓ Projet de réalimentation :
Lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique
- ✓ Point sur travaux – Qualité de l'eau :
 - Projet de réalimentation du Causse de Martel
 - Renouvellement Lamothe – Commune de LACHAPELLE-AUZAC
 - Renouvellement ST SOZY
 - Renouvellement CAVAGNAC
 - Station du Marais de la Fondial
- ✓ Point sur décisions du Président
- ✓ Informations et Questions diverses

Approbation PV séance du 12 Avril 2022

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres présents le P.V. de la séance du 12 Avril 2022, en indiquant que M. Julien DALE n'est pas mentionné dans la liste des présents ; il convient donc de modifier celle-ci. A noter que M. J. DALE est bien comptabilisé dans les votants, et noté sur les délibérations de la séance.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Désignation secrétaire de séance

Monsieur le Président propose de désigner Monsieur Guy MISPOULET qui accepte.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Schéma Directeur et Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (P.G.S.S.E.) - Choix du bureau d'Etudes (DE 2022 05 001)

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical qu'il a été décidé de réaliser un schéma directeur et un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (P.G.S.S.E.). Il a été procédé à une consultation auprès de bureaux d'Etudes. Cette consultation est passée selon la procédure adaptée restreinte. Trois bureaux d'Etudes ont été consultés. Le dossier de consultation des entreprises leur a été transmis avec une remise des offres le 11 avril 2022 à 12h :

- SOCAMA (Tulle - 19)
- CESO (Périgueux – 24)
- DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT (MALEMORT – 19)

Monsieur le Président a ouvert les 2 propositions reçues :

- SOCAMA
- DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT

Il présente le rapport d'analyse des offres (joint en annexe).

Monsieur le Président propose de retenir l'offre du B.E. DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT pour un montant de 44 227,50 € HT pour la tranche ferme (schéma directeur sans campagne de mesure et modélisation). Le montant global de l'étude avec les 3 tranches conditionnelles s'élève à **77 232,50 € HT**.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, des membres présents et représentés :

- approuve la décision de M. le Président de retenir le Bureau d'Etudes DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT pour un montant de 77 232,50 € HT.
- autorise le Président à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de cette opération.
- sollicite les financements de l'Agence de l'Eau et du Département.

VOTES	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Concession du service public d'eau potable : approbation du dossier de consultation et lancement de la consultation (DE 2022 05 002)

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que par délibération en date du 29 Mars 2022, il a été décidé du principe de gestion en concession du service public d'eau potable du Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne à compter du 01/01/2023 pour les territoires des Eaux du Doux, de Martel et de la Moyenne Vallée de la Dordogne, sur la base d'un contrat d'une durée de 9 ans. Le territoire du Blagour intégrera le contrat au 1er janvier 2024.

Monsieur le Président présente le dossier de consultation.

Les pièces du dossier de consultation sont les suivantes :

- Règlement de la Consultation,
- Pièces du contrat : projet de Contrat, Règlement de Service, Compte d'Exploitation Prévisionnel, Bordereau des prix unitaires, Plans prévisionnels de renouvellement ainsi que les cadres de réponse pour le complément au contrat et le mémoire technique.
- Pièces techniques : Rapports du délégataire, RPQS, Inventaires, diverses données sur le service

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le dossier de consultation
- demande à Monsieur le Président de lancer la consultation.

VOTES	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

D.S.P. - PLANNING :

- 06 Mai 2022 : approbation du dossier de consultation par le Conseil Syndical
- 9 mai 2022 : publication de l'avis de concession avec mise en ligne du dossier de consultation
- 7 Juillet 2022 : remise et ouverture des offres
- Juillet – Août 2022 : analyse des offres
- Début septembre : négociation
- Signature contrat : Novembre 2022

La Commune de Floirac n'est pas dans le périmètre de la consultation DSP mais intégrera le contrat du SMECMVD courant 1er Semestre 2023.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique

Monsieur le Président rappelle au Conseil Syndical le projet de réalimentation du Causse de Martel et la nécessité d'acquisition de terrains destinés à l'implantation de réservoirs d'eau potable.

Les parcelles concernées par le projet sont les suivantes :

Ouvrages	N°- Section	Superficie	Propriétaire
Station des Scourtils	232 AK	800 m ²	Mme Cloux
Réservoir de Croix Rempart	253 AW	3000 m ²	M Grandou
Réservoir de Gaillard	486 A	2 315 m ²	Mme Pecheyrand
	864 A – 482 A	259 m ² – 828 m ²	M Delpy

L'implantation de ces ouvrages a été déterminée selon la localisation et la topographie du terrain.

Compte tenu de l'application du droit de préemption exercé par la SAFER, Monsieur le Président propose de lancer une procédure de D.U.P. si cela s'avère nécessaire sur les parcelles à acquérir.



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés :


- approuve le lancement de la procédure de DUP si cela s'avère nécessaire.

VOTES	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Interventions des Vice-Présidents et Conseillers délégués :

-  Ouvrages : M. Michel LEVET :
Station du Marais de la Fondial : un RDV est fixé pour l'implantation du transformateur le Jeudi 12 Mai 2022.
-  Suivi des travaux canalisations : Mme Mireille BOURRASSE – Directrice Technique :
Renouvellement Lamothe – Commune de LACHAPELLE-AUZAC : Les travaux sont quasiment terminés.
Renouvellement ST SOZY : encours. La reprise des branchements a été sous traitée en partie à la SAUR.
Renouvellement CAVAGNAC : Les travaux reprendront en septembre 2022.
Renouvellement LE VIGNON EN QUERCY – Secteur les 4 Routes : une réunion publique d'information est programmée le 07 Juin 2022 à 18 H 30.
Renouvellement les Landes – MARTEL et ST DENIS LES MARTEL : une réunion pour le lancement des travaux aura lieu le 02 Juin à 8 H 30.

 Périmètre de protection, qualité de l'eau : M. Jean-Vincent FEIX

Une rencontre est programmée avec les Services de l'A.R.S. et du Département le Jeudi 12 Mai 2022.

 Informatique – numérique – M. Jacques BOULONNE

- Le 26 Avril 2022 : Mmes Muriel ISSALY et Jocelyne TEILHARD, M. Jacques BOULONNE ont assisté à la réunion de Sensibilisation à la sécurisation informatique - Module 1 - en visio - organisée par le CDG46

Point sur décisions Président prises depuis le dernier Conseil Syndical

DATE DECISION	NUMERO DECISION	OBJET	MONTANT H.T.	ENTREPRISE
11/04/2022	DP_2022_03	<u>Station du Marais - Modification Branchement Electrique</u>	12 820,00	TERRITOIRE ENERGIE LOT

Informations et Questions diverses

Néant

M. le Président lève la séance 16 Heures

Le Secrétaire de séance

Guy MISPOULET